



## CREER SON ENTREPRISE (HORS MICRO-ENTREPRISE)

Le parcours créateur est conçu pour vous permettre de disposer des meilleures connaissances liées à l'entrepreneuriat et pour développer vos compétences de chef d'entreprise.

Site de formation continue – Loiret  
44 rue du Faubourg de Bourgogne - 45 000 Orléans cedex

### Public concerné :

- Tout public

### Prérequis :

- Porteur(se) (s) de projet de création ou reprise d'entreprise

### Nombre de participants :

- 6 à 15 stagiaires

### Dates 2024 :

25 et 26 mars

27 et 28 mai

16 et 17 septembre

18 et 19 novembre

**Délai d'accès :** l'inscription est validée à réception du contrat de formation.

Votre CMA se réserve la possibilité de proposer une date ultérieure ou un autre lieu de formation

### Durée :

- 2 jours

### Horaires :

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17 h00

### Tarif :

- 280€

- Prise en charge à définir selon statut

- Formation inscrite au répertoire spécifique RS 5069

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5069/>

- Formacode : 13250 Constitution en société

Mon compte  
personnel de  
formation  
dans la pratique



### Objectif général

- ✓ Etudier la faisabilité économique de son projet et choisir sa forme juridique et ses options fiscales et sociales

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Conduire l'étude prévisionnelle du projet
- ✓ Définir le chiffre d'affaires prévisionnel et les charges
- ✓ Vérifier la viabilité économique du projet
- ✓ Définir le statut le plus adapté au projet et à la situation personnelle du porteur de projet
- ✓ Appréhender les télédéclarations sociales et fiscales obligatoires
- ✓ Appréhender la création administrative de l'entreprise par voie dématérialisée

### Programme

- ✓ Les prévisions d'activité, chiffre d'affaires et charges, et la viabilité économique et financière du projet, les statuts juridiques
- ✓ Les incidences fiscales et sociales du choix du statut juridique
- ✓ Les options fiscales et sociales possibles en fonction du statut choisi
- ✓ Les télédéclarations sociales et fiscales
- ✓ Les formalités de création par voie dématérialisée

### Formateur

- ✓ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Pédagogie active et participative  
Formation pratique qui alterne apports théorique et exercices d'applications.

## Documents remis

- ✓ Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

## Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ✓ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ✓ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ✓ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ✓ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

## Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

## Évaluation des acquis de la formation

- ✓ Les compétences seront attestées par :
  - un QCM de 15 questions et une étude de cas écrite, comprenant les données chiffrées d'une entreprise en création ; le candidat effectue des calculs qui lui permettent d'arbitrer sur les options à retenir pour optimiser l'activité (fiscal, viabilité, etc...)
- ✓ Cette évaluation est élaborée par le certificateur CMA France et organisée par la CMA-CVL  
Cette formation n'a pas été mise en place en 2023 dans le département, nous n'avons pas de taux de réussite à présenter.

## Suivi post formation

- ✓ Un suivi individualisé peut être mis en place pour répondre à toutes questions complémentaires en lien avec le montage du projet avec un conseiller d'entreprise.

## Bilan pédagogique du stage

- ✓ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

### Renseignements et inscription :

**Votre contact formation :** Léa DUBIEL – 02 38 62 18 54 – [formation-continue.45@cma-cvl.fr](mailto:formation-continue.45@cma-cvl.fr)

### Handicap :

**Référent handicap du site de formation :** Elodie GUIET – 02 38 62 99 92 – [eguiet@cma-cvl.fr](mailto:eguiet@cma-cvl.fr)

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

### Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

### Site de formation :

**Adresse :** 44 Rue du Faubourg de Bourgogne – 45000 Orléans cedex

**N° de téléphone :** 02 38 62 18 54

**Mail :** [formation-continue.45@cma-cvl.fr](mailto:formation-continue.45@cma-cvl.fr)